

216 chemin de la Serpoyère - Viriat  
CS 60127  
01004 Bourg-en-Bresse Cedex  
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03  
organom@organom.fr  
[www.organom.fr](http://www.organom.fr)

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 10 décembre 2024

Convocation en date du 4 décembre 2024,

Nombre de délégués en exercice : 37

*Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président*

Secrétaire de séance : M. Hélène BROUSSE

N° D2024047

Objet : Tarifs et contributions  
2025

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	27
Pour	25
Contre	2
Abstention	0

#### Présents :

CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX - Bernard BIENVENU -  
Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN – Jonathan GINDRE - Mireille  
MORNAY – Thierry PALLEGOIX - Bernard PERRET – Benjamin  
RAQUIN - Jean Luc ROUX – Jean Marc THEVENET  
CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – Vincent  
MANCOUSO

CCD : Gérard BRANCHY – Audrey CHEVALIER

3CM : Andrée RACCURT – Philippe BELAIR – Jean-Philippe  
FAVROT

CCMP : Josiane BOUVIER

CCBS : Jean Jacques BESSON - Philippe PLENARD

RAPC : Antoine BAUTAIN – Frédéric MONGHAL

#### Excusés ayant donnés procuration :

CCD : Jean François JANNET pouvoir à Audrey CHEVALIER

CCMP : Claude CHARTON pouvoir à Josiane BOUVIER

#### Excusés :

CA3B: Patrick BOUVARD

CCPA : André MOINGEON – Max ORSET

CCMP : Christine FRANCOIS

CCV : Guy DUPUIT

HBA : Alain AUBOEUF

#### Absents :

CCPA : Gilbert BOUCHON – Elisabeth LAROCHE – Frédéric  
TOSEL

CCD : Sonia PERI

Considérant, le rapport présenté par M. Bernard Perret, Vice-président

Les tarifs proposés en annexe pour l'année 2025, tiennent compte :

- De l'atterrissage prévisionnel de l'exercice 2024 estimé à 5.6 millions (10.6 millions en 2023)
- De la diminution des tonnages accueillis tant pour les Omr que pour les déchets à l'ISDND :
  - o OMr : 54 305 tonnes en 2023, estimations pour 2024 à 56 320 tonnes (dont 3 486 T de dépannage), projections 2025 à 50 700 tonnes.
  - o DAE, refus de tri et encombrants : 25 802 tonnes en 2023, estimations pour 2024 à 20 900 tonnes, projections pour 2025 à 18 600 tonnes.
- Des projections de dépenses sur l'exercice 2025 :
  - o Avec l'augmentation prévisionnelle des charges à caractère général compte tenu notamment de la hausse de l'inflation (l'augmentation de l'indice des prix à la consommation entre juillet 2023 et juillet 2024 a été de 2.3%), du coût d'exploitation d'Ovade avec la mise en place du nouveau marché, de l'augmentation de la TGAP qui passe de 59€ à 65€ la tonne pour les déchets susceptibles de produire du biogaz et de 63€ à 65€ la tonne pour les autres. La hausse des charges à caractère général pour 2025 est estimée à +1.6% par rapport au BP 2024 (+10% par rapport à l'atterrissage prévisionnel de l'exercice).
  - o Avec la baisse prévisionnelle des charges de personnel malgré la hausse annoncée de 4 points des cotisations CNRACL compte-tenu de l'organisation mise en place au printemps avec pour conséquence la diminution du nombre d'agents.
- Des investissements importants programmés sur les prochains exercices. Pour 2025, l'estimation est de 16 millions dont notamment :
  - o Près de 10.4 millions pour les travaux sur l'usine Ovade et pour la chaufferie à combustibles solides de récupération.
  - o 4.8 millions pour les travaux sur le site de La Tienne avec notamment la couverture des anciens casiers afin de limiter les infiltrations d'eau et les lixiviats, la poursuite de la réfection des réseaux hydrauliques et du raccordement électrique des nouveaux casiers, la création d'une nouvelle alvéole pour l'amiante liée, les travaux sur le quai de La Boisse à la suite des mises en demeure de la DREAL...
  - o Divers matériels dont l'installation de caméras, des lignes de biogaz, ...
  - o L'étude pour l'extension du site de La Tienne

Concernant la contribution à l'habitant, conformément aux perspectives présentées précédemment qui prévoyaient une hausse de 1€ par an jusqu'en 2027, il vous est proposé de porter la **contribution à l'habitant à 15.80€** pour l'année 2025.

Il est cependant à noter qu'une provision pour risque devra sans doute être inscrite au BP 2025 du fait d'un recours auprès du tribunal administratif concernant le MGP. Il sera alors nécessaire de mettre en place une **contribution à l'habitant exceptionnelle** pour la financer. Lors du comité syndical de janvier, une délibération sera prise en ce sens le cas échéant.

Il vous est rappelé les prévisions d'évolution des tarifs à la tonne d'Omr présentées lors du comité syndical du 18 juin 2024 avec la mise en place du nouveau contrat d'exploitation d'Ovade.

- 2025 : 155.50€ hors TGAP
- 2026 : 162.50€ hors TGAP
- 2027 : 167 € hors TGAP
- 2028 : 174€ hors TGAP

Considérant les éléments ci-dessus, il est proposé au Comité Syndical :

- De lisser sur 4 ans la hausse prévisionnelle du tarif d'Omr de 2025 à 2028 et ainsi de limiter l'augmentation à 9% hors TGAP en 2025 du tarif à la tonne des Omr accueillis à l'usine Ovade (Omr EPCI, Omr dépannage syndicat voisin Ovade, Omr assimilées).

Ainsi le tarif à la tonne entrante d'ordures ménagères EPCI sera porté à **133.41€** par tonne **hors TGAP et hors TVA** (le tarif était de 122.39€ en 2024). A titre d'exemple, avec un taux d'enfouissement de 50%, 50% des tonnages sont facturés à 133.41€ / tonne et 50% à 198.41€ / tonne, la TGAP étant due sur les tonnages enfouis, soit un tarif moyen TGAP comprise (pour un taux d'enfouissement à 50%) de 165.91€ hors TVA en 2024.

- Une augmentation de 6% du tarif à la tonne des déchets enfouis hors TGAP en ISDND (encombrants de déchèterie, refus de tri, DAE, Omr dépannage syndicat voisin Casier)
- Une augmentation de 6% du tarif à la tonne des déchets verts, des inertes, d'amiante lié et du plâtre.
- Les tarifs concernant les déchets non-conformes restent identiques à 2024 hors TGAP.
- Compte-tenu des difficultés rencontrées par la filière de valorisation du PVC, d'arrêter à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 l'accueil de ces déchets sur le pôle de traitement et valorisation de La Tienne.

Ces tarifs devraient permettre le maintien d'une trésorerie de fonctionnement de 2 millions mais l'autofinancement d'une partie seulement des investissements. Les emprunts pour financer le MGP ont été souscrits à hauteur de 70 millions d'euros. Un emprunt supplémentaire, supérieur aux prospectives, devra être inscrit au budget 2025.

Ces tarifs s'appliquent sur l'intégralité de la benne, en effet d'un point de vue technique et administratif il est impossible d'appliquer des tarifs différents à des portions de bennes.

Il vous est rappelé la délibération n°3 du 14 décembre 2017 qui prévoit

- Dans le cas de présence de DEEE ou de déchets dangereux dans la benne l'application d'une facturation à l'apporteur du coût de gestion du déchet ;
- Dans le cas de détection de radioactivité de refacturer le coût du traitement à prix coûtant à l'apporteur du déchet. Et en l'absence de détecteurs de radioactivité sur les quais de transfert, les principes suivants :
  - o Chargement radioactif à l'arrivée sur le site de La Tienne en provenance du quai de Sainte Julie : facturation auprès de la CC de la Plaine de l'Ain ;
  - o Chargement radioactif à l'arrivée sur le site de La Tienne en provenance du quai de La Boisse : facturation répartie à égalité auprès de la CC de la Côtère à Montluel et de la CC de Miribel et du Plateau ;

- Chargement radioactif à l'arrivée sur le site de La Tienne Vaux : facturation auprès de la CC de la Dombes ;
- Chargement radioactif à l'arrivée sur le site de La Tienne ne venant pas des quais de transfert : facturation auprès de l'apporteur concerné.

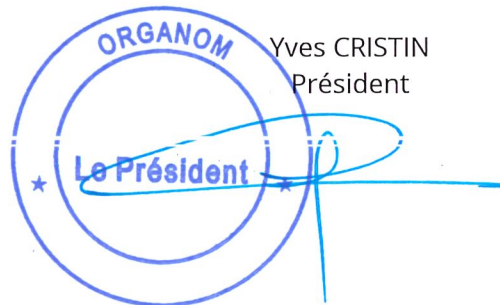
Le Comité syndical,  
Où l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,  
A 25 voix POUR et 2 ABSTENTIONS : P. BELAIR – P FAVROT,

**APPROUVE** une contribution à l'habitant de 15.80€ pour l'année 2025

**APPROUVE** les tarifs proposés tels qu'indiqués en annexe.

**APPROUVE** l'arrêt de l'accueil de PVC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

The stamp is circular with a double-line border. The word 'ORGANOM' is written in blue capital letters along the top inner edge. In the center, the words 'Le Président' are written in blue, with a blue ink signature scribble over it. Two small blue stars are positioned on the left and right sides of the inner circle.

Yves CRISTIN  
Président